



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Assassinat de Mireille Knol

Question au Gouvernement n° 739

Texte de la question

ASSASSINAT DE MIREILLE KNOLL

M. le président. La parole est à M. Pierre Person, pour le groupe La République en marche.

M. Pierre Person. Monsieur le Premier ministre, il y a soixante-dix ans, elle échappait à l'horreur de la rafle du Vél d'Hiv. Puis, elle fondait sa famille avec un rescapé de la *Shoah*. Elle était, depuis, devenue l'une de ces lumières qui a résisté aux heures les plus sombres de notre histoire. Mais c'est en 2018, en France, dans un quartier paisible, que l'inimaginable s'est produit : Mireille Knoll a été assassinée, tuée de onze coups de couteau puis brûlée, vraisemblablement parce qu'elle était juive.

L'antisémitisme n'est pas une opinion, c'est toujours un délit. L'antisémitisme peut parfois même conduire à la folie criminelle. Ilan Halimi, les victimes de l'école Ozar Hatorah à Toulouse ou de l'Hyper Cacher, Sarah Halimi : les exemples de vies arrachées sont trop nombreux. S'attaquer à un juif, c'est s'attaquer en réalité à la nation tout entière. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) L'antisémitisme, comme le racisme, sape les fondements mêmes de notre République.

Alors que la terreur vient de frapper dans l'Aude et que l'horreur antisémite endeuille notre pays, il est de notre devoir de faire vivre notre cohésion nationale autour des grands principes qui nous unissent. Au-delà des confessions, des origines ou des lieux de naissance, c'est la République qui rassemble et qui doit nous protéger. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Lutter contre l'antisémitisme ne sera jamais un combat d'une communauté pour ses droits ou d'un culte pour sa liberté d'exercice. Il s'agit d'un combat de société, un combat pour la dignité, un combat pour la liberté, un combat autour duquel la nation entière doit se rassembler.

Demain, nous serons très nombreux, quelles que soient nos convictions, à nous associer à la marche blanche pour rendre hommage à Mireille Knoll, et à rappeler toute l'actualité de la citation de Jean-Paul Sartre : « Pas un Français ne sera en sécurité tant qu'un juif, en France et dans le monde entier, pourra craindre pour sa vie. ».

Monsieur le Premier ministre, conscient de la gravité de la menace, et avant même que ce crime n'advienne, vous aviez lancé la semaine dernière un grand plan national de lutte contre l'antisémitisme. Pouvez-vous nous en rappeler les principales mesures, qui recueilleront, j'en suis sûr, le soutien de l'ensemble de la représentation nationale ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, UAI, NG et FI et sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice.

Mme Nicole Belloubet, garde des sceaux, ministre de la justice. Monsieur le député Person, une femme de

quatre-vingt-cinq ans est morte vendredi dernier, à un moment où elle était seule chez elle et alors qu'elle était malade. Surtout, cette femme, comme vous l'avez rappelé, était rescapée de la *Shoah*. Elle a été victime d'un acte crapuleux aux insupportables relents d'antisémitisme. Ce crime ne nous inspire, au fond, rien d'autre que du dégoût et de la honte. De la honte de penser qu'en France, en 2018, on peut mourir simplement parce que l'on est juif.

Dès hier, le parquet a reconnu le mobile antisémite de l'assassinat de Mme Knoll. Ce matin, les deux mis en cause ont été mis en examen et écroués. Il reviendra maintenant à la justice de faire toute la lumière sur les circonstances et d'établir les responsabilités précises de ce crime, et de prononcer les sanctions en rapport avec ces actes.

Cette affaire révèle une nouvelle fois les ravages du racisme et de l'antisémitisme dans notre pays, comme le Premier ministre a eu l'occasion de le rappeler le 19 mars dernier, en présentant le plan national de lutte contre l'antisémitisme. Pour cela, nous nous engageons dans une lutte sans merci pour endiguer le déferlement de haine que nous pouvons voir aujourd'hui sur internet. Nous mobiliserons l'institution scolaire, nous ferons tout pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes, pour assurer la sécurité des sites culturels et confessionnels, et nous déploierons d'autres mesures encore.

Le Premier ministre recevra demain à Matignon les membres de la famille de Mme Knoll pour leur exprimer sa sympathie, mais surtout notre ferme détermination à ne rien laisser passer. Je crois effectivement que quand on s'attaque à un citoyen français en raison de ses origines ou de ses croyances, on s'attaque à ce que la France a de plus précieux : ses principes, son vivre-ensemble, ses valeurs et, surtout, ses lois. Nous sommes certains que le Gouvernement, avec le soutien du Parlement, défendra ces principes sans faille et avec détermination. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Person](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 739

Rubrique : Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 mars 2018](#)